

Ecole élémentaire Henri Wallon
Compte-rendu du conseil d'école du 12/02/2010

1 – Dispositif « Après-l'école »

Le dispositif est reconduit à l'identique pour le 2^{ème} semestre (pré-inscriptions le samedi 13 février) malgré les difficultés posées par le transfert des élèves de l'école Voltaire à Wallon et inversement. Ces ateliers (jeux de stratégies) ouverts aux élèves des deux écoles et nécessitant des transferts pour très peu d'élèves, ne seront pas reconduits l'an prochain.

2 - PPMS

Le PPMS a été mis à jour, l'exercice a été effectué le 12 février : déplacements effectués dans le calme ; regroupement correctement assuré (procédure à revoir pour les élèves étant en groupe de soutien) ; attitude très correcte des élèves de cycle 2 lors du confinement, un peu moins pour les élèves de cycle 3 (revoir la procédure visant à isoler les élèves choqués ou énervés) ; le matériel était disponible dans les malles de chaque étage (corne de brume n'est pas entendue au 2^{ème} étage : monter dans les étages pour déclencher l'alerte, scotch ne paraît pas avoir la qualité nécessaire pour calfeutrer les fenêtres : demande à renvoyer à la municipalité ; prévoir des bouteilles d'eau et des sacs plastiques). La question d'une formation AFPS pour les enseignants a été évoquée.

3 – Commission de sécurité

La commission de sécurité a visité l'école le 14 décembre 2009 et a donné son aval pour l'exploitation des locaux. Rien à signaler sinon la nécessité prochaine d'effectuer un changement de catégorie de l'établissement en fonction des effectifs.

4 – Prévisions pour la rentrée 2010

Les effectifs sont en hausse : 299 élèves prévus pour la rentrée 2010 (280 en septembre 2009). L'école se maintiendra à 14 classes.

5 - Stage de remise à niveau

Des stages de remise à niveau sont organisés lors des vacances de printemps, en juillet et en août. Peuvent en bénéficier les élèves de CM1 et CM2. Ils se dérouleront dans une autre école de Nanterre (probablement l'école Voltaire).

6 – Evaluations CM2

Les résultats aux évaluations sont faibles, notamment en mathématiques, domaine où tous les élèves ont moins de 50 % de réussite. Les évaluations sont un peu moins échouées en français. L'équipe enseignante rappelle que les notions évaluées n'ont pas toutes été abordées à ce moment de l'année, que les exercices proposés en mathématiques étaient plus difficiles que l'an passé (malgré des remontées négatives sur ce point en 2008/2009).

7 – Coopérative scolaire

Le solde est de 3600 euros. Deux nouveaux mandataires : Maud Guignonat, Delphine Brault. Une régie d'avance a été donnée à chaque classe en fonction du nombre d'élève (4 euros par élève). Cet argent est géré par les enseignants avec leur élèves dans le cadre de la classe. Des jeux de cour (cordes) ont été achetés pour l'ensemble des classes. Pour information, des crédits vont être utilisés dans le cadre de l'accompagnement éducatif pour acheter du matériel informatique (vidéoprojecteur, caméscope, ordinateur ...)

8 – Accompagnement éducatif

Les élèves participant aux ateliers informatiques travaillent à l'élaboration d'un site internet de l'école.

9 – Dispositif « Classe relais »

Le dispositif ADECOL va démarrer très prochainement. Il vise à accueillir à temps partiel et en tout petits groupes des élèves présentant de grandes difficultés de comportement dans leur école. Il concerne les

écoles de la 9^{ème} et 10^{ème} circonscriptions de Nanterre. Les dossiers sont examinés par une commission qui évalue si l'enfant relève de ce dispositif. Les élèves seront encadrés par un enseignant et un éducateur à l'école Anatole France(3 à 4 élèves de cycle 3 le matin, de cycle 2 l'après-midi). Un ramassage scolaire est organisé et financé par le service de la réussite éducative.

10 – Fête de fin d'année, projets

Est évoqué un projet visant à relancer la BCD par l'intermédiaire des bibliothèques de classe.
Est évoqué le projet d'organiser une fête de fin d'année un samedi matin, axée sur la vie de l'école et des classes, en direction des enfants de l'école et de leurs parents.

M. Tilly, directeur

Mme Padovani, représentante parent d'élève